



Ajusteur(se)

Définition

L'ajusteur, ajuste des pièces mécaniques en respectant des plans, des spécifications et des tolérances.

Activités principales

- lire un plan
- ajuster des pièces mécaniques en respectant des plans, des spécifications et des tolérances
- monter des pièces mécaniques en respectant des plans, des spécifications et des tolérances
- contrôler des pièces mécaniques en respectant des plans, des spécifications et des tolérances
- réaliser des opérations d'usinage (perçage, grattage...)
pour ajuster des pièces
- utiliser les appareils de métrologie

Comportement et Qualités requises

- Esprit logique et méthodique
- habileté gestuelle et dextérité
- créativité
- comportement sécurité
- respect de l'environnement

Diplômes recommandés :

- [**BEP**] Métiers de la Productique Mécanique Informatisée
- [**BAC PRO**] Technicien d'Usinage
Pour plus de précisions :
- www.onisep.fr

Formation professionnelle*

- [[Cliquez ici](#)]

*A destination des plus de 16 ans, demandeurs d'emploi, salariés.

